

Décision

Générale

colonial

Décision n° 29-420-1931 AFFECTATIONS

n° 29-420-1931

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

4 novembre 1931

Numéro JO

n° 420 du 30/11/1931

Date du numéro

30 novembre 1931

TEXTE INTÉGRAL

Le pharmacien lieutenant Auffret est chargé de la direction des services d'hygiène de la ville de Djibouti, pour compter du 1er novembre 1931. Il percevra, à cet effet, une indemnité mensuelle de 150 francs.